

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2017

---

CONFLITS D'INTÉRÊT - (N° 4393)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL5

présenté par  
Mme Auroi, rapporteure

-----

### ARTICLE UNIQUE

À la fin de l'alinéa 19, substituer aux mots :

« ce cadre »,

les mots :

« le cadre de l'élaboration de ces rapports ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.